COMMUNE DE FLÉRON

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Nos Réf: PU/2021/195pP

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la SA SOLICO, dont les bureaux se situent Boulevard d'Avroy, 19 rez à 4000 LIÈGE.

Le terrain concerné est situé Clos des Marais, 1 à 4621 Fléron, cadastré Retinne section D n° 275 C 3.

Le projet consiste en Régularisation d'un abri de jardin et présente les caractéristiques suivantes :
(P.S.: zone d'habitat**; G.C.U.:** Aire n°4 - Noyau périphérique - Aire en appui du centre à caractère villageois**; S.D.C.:** II.B.1 - Noyau périphérique - zone en appui au centre périphérique - habitat) **et s'écarte du G.C.U pour :**
- reculs de l'abri de jardin non conformes (0,5m < à 1m90 minimum).

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous uniquement, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON. Au vu des conditions sanitaires, une seule personne sera accueillie par rendez-vous, avec port du masque obligatoire.

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : http://www.fleron.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : urbanisme@fleron.be, dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

La date d'affichage de l'annonce est le : 11/01/2022
Les réclamations écrites sont à envoyer du 16/01/2022 au 31/01/2022 à 11 heures (clôture) au Collège communal :
- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **enquete_urbanisme@fleron.be**

Fléron, le - 6 JAN 2022

Le Directeur général f.f.,

M. MAGIS

Adm. Com. de FLÉRON Liège

Le Bourgmestre,

Th. ANCION